

TERRE ET MARAIS INFO



Saintenay

**Saint Georges
de Bohon**



LE MOT DU MAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la commune nouvelle TERRE-ET-MARAIS est en ordre de marche. Si cette nouvelle appellation ne satisfait pas tout le monde, elle a été choisie par le conseil municipal qui a pris ses responsabilités.

A raison d'une réunion tous les premiers jeudis du mois, nous avons appris à nous connaître, à travailler ensemble, à harmoniser les services des deux communes. Nous avons mutualisé les moyens matériels et humains.

La fusion des deux communes a permis le maintien de la dotation de l'état, en baisse depuis deux ans et continuer à investir dans nos bâtiments publics, pour le bien de tous.

Les impôts fonciers feront l'objet d'un lissage sur cinq ans et la taxe d'habitation sur deux ans. Le R P I des Bohons fonctionnera jusqu'en 2018, le site scolaire de Saintenay, où l'effectif est stable, pourrait être agrandi en fonction du positionnement des communes voisines.

L'année 2017 sera une année d'élections. La prudence s'impose. Nous allons entretenir et finir les travaux engagés. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous allons analyser les futurs événements et envisager l'avenir de notre commune.

Au nom du conseil municipal, nous vous adressons nos meilleurs vœux, une bonne réussite dans vos projets et une bonne santé.

Alain Langlois

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

SOMMAIRE

- Informations Pratiques Page 3
- Le personnel communal Page 4
- Informations communales Pages 5

L'année 2016

Pages 6 à 9

- Le Carnet Page 6
- Les travaux réalisés Page 6 à 7
- Les animations réalisées Pages 7 à 9

L'année 2017

Pages 10 à 16

- Le Recensement Page 10
- Les Elections Page 10
- Les informations diverses Pages 11 et 12
- La liste des Associations Page 12
- Les Vœux 2017 Page 13
- Les animations prévues Page 14 à 16

PERMANENCE DES MAIRIES



Mairie de Sainteny

Le lundi de 16h30 à 18h00

Le Mercredi de 9h00 à 12h00

Le vendredi de 16h30 à 18 h 00

☎ 02.33.42.05.64



Mairie de Saint-Georges de Bohon

Le lundi et le jeudi

de 9h00 à 12h00

☎ 02.33.42.15.20

Adresse mail

mairie.terre-et-marais@orange.fr

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou l'un de ses adjoints, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Retrouvez toutes les infos, les actualités et des photos de vos communes sur le site internet SAINTENY50500.FR

TARIFS MUNICIPAUX Commune TERRE-ET-MARAIS

Pour tout renseignements et réservations, s'adresser à la Mairie

Salles des fêtes

Sainteny

- Salle week end : 190,00 €
- Vin d'Honneur : 70,00 €
- Couvert (avec verrerie) = 0,50 €
- Rassemblement familial après inhumation : 50,00 €

Saint-Georges de Bohon

- Salle week end : 190,00 €
- Vin d'honneur : 70,00 €
- Couvert (avec verrerie) : 0,50 €

Salle des Associations

- Rassemblement familial après inhumation = 30,00 € (si la salle des fêtes n'est pas disponible)
- Réunions d'informations, formations pour organisme extérieur ou entreprise locale : forfait 50,00 € par jour

Appâts Nuisibles

- 0,50 € le sachet de 100g
- 5,00 € la boîte à appâts

Garderie

Matin : 1,00 €

Soir : 1,00 €

Goûter : 0.80 €

Etude : Forfait = 1,80 €

Bibliothèque Terre-et-Marais

Abonnement 5,00 € par famille

Responsable : Mme Delphine HAY - 02.33.43.22.74

Jours et heures d'ouvertures

Mardi de 16h00 à 18h00

Mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Le personnel communal

Ils sont au service de la commune et tous les jours, ils s'affairent au service des habitants, à l'entretien des équipements communaux : espaces verts, bâtiments municipaux, chemins.

Parce que grâce à eux nos communes sont entretenues et agréables à vivre, nos enfants sont bien encadrés à la cantine et aux garderies périscolaires, nous tenons à les remercier pour le travail accompli.

Au service des écoles



(de gauche à droite)

Nadine BINARD, Evelyne VIBERT, Sylviane LECOURTOIS,
Géraldine ALARCO, Brigitte LEPAYSANT

Au service de notre cadre de vie



Daniel COLETTE et Stéphane LENOURY
Benoit LEGIONNET (absent sur la photo)

Au service administratif



Véronique COUILLARD
Isabelle DEPERIERS

Agents d'Entretien



Brigitte LEBRUN
Jocelyne LEPAYSANT
(absente sur la photo)

A la bibliothèque



Delphine HAY

Départ en retraite de Christian BISSON

Secrétaire de la mairie de Sainteny depuis 32 ans, Christian BISSON a pris sa retraite le 31 décembre 2016. Il avait intégré le poste de secrétaire le 1^{er} janvier 1984 succédant à Monsieur FABRE, également secrétaire de mairie pendant une trentaine d'années.

Christian est remplacé dans sa fonction par Isabelle DEPERIERS et Véronique COUILLARD.

Bonne retraite Christian.



Médaille

Samedi 16 janvier, à l'occasion des vœux de la municipalité à Saint Georges de Bohon, Odile Fossey, ancien maire de la commune, a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, à Gaston Couillard pour ses vingt années au service des collectivités locales. Gaston Couillard a été élu au conseil en 1989. Il a été conseiller municipal jusqu'en 1995, 2^e adjoint d'Odile Fossey de 1995 à 2008 et 1^{er} adjoint d'Alain Langlois, de 2008 à 2014.



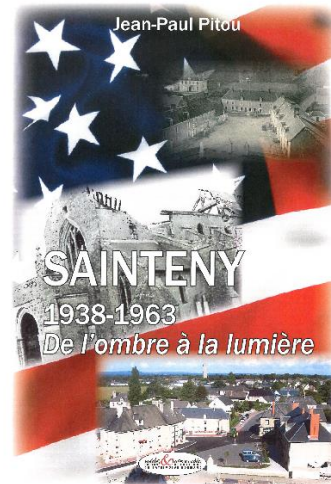
Livre « Sainteny, 1938 – 1963, de l'ombre à la lumière »

Jean-Paul PITOU sort son livre témoignage « Sainteny, 1938-1963, de l'ombre à la lumière ». En 3 parties, ce livre réunit des témoignages, des photographies ainsi que des documents d'archives. La 1^{ère} partie parle de l'Occupation, la 2^{ème} de l'arrivée de la 83^{ème} Division et la 3^{ème} partie de la Reconstruction.

Editions Eurocibles à Marigny. Prix public 29€.
contact@interservices-eurocibles.fr
ou au 02.33.55.00.00

Matinée vente et dédicace

le samedi 4 mars, à la bibliothèque de 9h à 12h



Hommages

Francis P. MARKUNS, vétéran américain de la 83^{ème} Division d'Infanterie est décédé le 31 mars 2016.

Nous lui rendons hommage dans ce journal.

Monsieur MARKUNS est venu 2 fois dans notre commune participer aux cérémonies, en 2011 et en 2014.



William S. Bill SPRIGGS, vétéran américain est décédé le 12 décembre 2016.

Nous lui rendons hommage dans ce journal.

« Bill », venu en 2010, 2012 et 2014, a participé à de nombreuses rencontres sur la Commune et tout particulièrement avec les enfants de l'école à qui il savait si bien raconter les épreuves qu'il a endurées au cours de la guerre. Ces derniers se souviennent de Bill, ils l'appelaient « le petit garçon ».



L'Année 2016

11 naissances

Noham HENRY, né le 27 janvier

Gabin CLOUET, né le 19 février

Clémence LEBOEUF, née le 15 avril

Antoine LEPETIT, né le 24 avril

Camille DORLEANS, née le 03 mai

Nathan COLLETTE, né le 02 août

Nicolas VASSELIN, né le 26 août

Yanis JEAN, né le 17 novembre

Luke TABARIN, né le 03 décembre

Andréas KEMPENAR, né le 14 décembre

Ndeye Mareme NDIAYE, née le 14 décembre

7 mariages

Alain LEVIAUTRE et Monique LEPRESLE, le 04 juin

Jean-François LAMY et Lucie DUBOST, le 04 juin

Nathanaëlle HODEY et Guillaume DURAND, le 11 juin

Geoffrey GANCEL et Mélanie REVELLE, le 23 juillet

Julien BOURDON et Lise THOMELIN, le 30 juillet

François LEBRUN et Coralie LEMARINEL, le 20 août

Pascal LECONTE ET Nathalie GUILLOT, le 28 octobre

Le Carnet

12 décès

Pierre OLIVIER, le 11 février

Gaston LECLERC, le 23 février

Thérèse ANGE née SOPHIE, le 15 mars

Gérard LENORMAND, le 26 mars

Maurice BEZARD, le 08 avril

Germaine HAMON née FONTAINE, le 05 mai

Madeleine LANGEARD née FAULIN, le 10 juin

Hélène LEGRET née FERRAND, le 30 août

Odette BAUTES née LEROSIER, le 12 septembre

Gaëtan CROCQUEVEILLE, le 15 septembre

Hilda PICKUP née DAVIS, le 11 octobre

Louis LERICHE, le 21 décembre

Les travaux réalisés

Réhabilitation du groupe scolaire de Sainteny

7 semaines de travaux pendant l'été 2016 pour 120 000 € HT financés à :

40 % de subventions de l'Etat

27 % du contrat de Territoire

4 000 € de l'enveloppe parlementaire du
Député Philippe GOSSELIN

Le reste à la charge de la commune

Menuiseries Extérieures pour 61 450 €,
Isolation + bardage pour 42 143 €,
peintures pour 6 000 €, gouttières +
électricité pour 20 400 €



Le logement communal de Saint Georges de Bohon

Rénové par le personnel communal pour un total de 10 000 € (menuiseries extérieures, peintures, électricité et plomberie, sols)

La salle des fêtes de Saint Georges de Bohon

Rénovée pour un montant de 10 500 €, par le personnel communal (menuiseries intérieures, plomberie, électricité, carrelage et faïence + peintures intérieures et extérieures)

Les animations réalisées

Lundi 18 janvier, « l'Association des Parents d'Elèves » du groupe scolaire a distribué à tous les enfants de l'école, la traditionnelle galette des rois.



Dimanche 24 avril, la 7^{ème} édition de « La Boucle des Marais » est arrivée à Sainteny, avec 250 coureurs.



Dimanche 15 mai, « l'Association des Parents d'Elèves » a organisé le traditionnel « Vide Grenier », une cinquantaine de déballeurs y a participé



Samedi 4 juin, la commune commémorait le 72^{ème} anniversaire du Débarquement. La 1^{ère} cérémonie a eu lieu à la stèle de La Roserie érigée en mémoire des combattants de la 83^{ème} Division en présence de Jack Port, vétéran américain et trois vétérans anglais, Roy O'Neill, Edward Bullock et Joan Cook. Jack Port a été nommé citoyen d'honneur par la municipalité de Terre-et-Marais.

Aux Forges, un hommage a été rendu à 3 vétérans américains, décédés récemment. Pour clore la cérémonie, les enfants du groupe scolaire ont chanté la Marseillaise.



Vendredi 10 juin au soir, « l'école d'athlétisme AMC » a réuni 19 enfants, âgés de 8 à 11 ans. Ils ont campé autour d'un feu de camp.



Vendredi 10 juin,

après le spectacle de l'école, « l'Association des Parents d'Elèves » a organisé une kermesse. Les enfants se sont amusés autour de différents jeux en extérieur.



Samedi 25 juin, le club de football « L'Élan Sportif des Marais » organisait son tournoi de football. 8 équipes de U11 et 7 équipes de U13 ont joué le matin. L'après-midi, 8 équipes de U15 se sont affrontées suivies par 21 équipes de seniors en semi-nocturne.

Dimanche 10 juillet, le vide-grenier organisé par le « comité des fêtes » de Saint-Georges de Bohon, a rencontré un vif succès avec 105 déballeurs



Dimanche 20 novembre, l'association « Ouvrages de Dames » a tenu une exposition à la salle des Associations.

Dimanche 18 décembre, le père Noël est venu nous rendre visite. Merci à Hervé et Catherine LABBE du BAR TABAC « LE DUO » de l'avoir invité. Merci également à Caroline et Delphine et Manon de l'avoir accompagné avec leur jument « Julie ».





Petit Clin d'œil !
à tous nos commerçants
Merci de participer à l'animation
de notre commune.



Le recensement

L'année 2017 est celle du recensement. La campagne nationale s'étant du **19 janvier 2017 au 18 février 2017**.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel. Il est muni d'une carte officielle (avec photo) qu'il doit vous présenter. Il va vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à lui poser toutes les questions que vous vous posez.

En mairie, Isabelle DEPERRIERS sera votre interlocuteur principal.

Voici vos agents recenseurs pour les **584 logements à visiter** :

Pour Sainteny



**Vanessa
BRAEM**

167 logements



**Séverine
LEREVEREND**

240 logements

Pour Saint Georges de Bohons



**Alexandre
MICHEL**

177 logements

Les élections

Les habitants de la commune nouvelle TERRE-ET-MARAIS voteront dans la commune déléguée à laquelle ils appartiennent car les listes électorales restent dépendantes de chaque mairie.

Il y aura donc 1 bureau de vote sur Sainteny et 1 bureau de vote sur Saint Georges de Bohon.

Les Présidentielles

1^{er} tour, dimanche 23 avril 2017

2^{ème} tour, dimanche 7 mai 2017

Les Législatives

1^{er} tour, dimanche 11 juin 2017

2^{ème} tour, dimanche 18 juin 2017

Logements

Le lotissement « les châtelets » va s'agrandir avec la construction de 7 logements pour personnes âgées.

Informations diverses

Zone des CONTAINERS

Merci de respecter le travail de nos agents communaux !

La zone des containers de Saintenty devient une véritable déchèterie.
Des photos ont été prises par la mairie des différents objets et déchets non récoltés dans les containers. (pneus, huiles, sacs remplis et non vidés, etc...)

Par respect pour le personnel communal, (c'est lui qui ramasse), merci de tenir cet endroit propre.



Nous vous rappelons que **tous les particuliers** peuvent **déposer gratuitement** les déchets non récoltés au domicile et non recyclables aux containers, à la déchèterie : encombrants, ferraille, carton ondulé, déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, bois, textiles, huiles de vidange, huiles alimentaires, piles, batteries, déchets spécifiques, produits phytos, peinture, objets pour le réemploi.

Déchèterie de Carentan – Les Rouges Terres – 06.19.16.32.35

du lundi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Fermée le jeudi, le dimanche et les jours fériés.

Changement de nom de rues

Avec la fusion des communes de Saintenty et Saint Georges de Bohon en la commune nouvelle Terre-et-Marais, des rues portaient le même nom. Une certaine confusion s'est présentée notamment pour les services postaux. Il a donc fallu renommer ces rues. Ainsi :

Sur la commune de Saintenty :

«Rue des Bohons» est devenue la «Rue de Saint-Georges»

Sur la commune de Saint-Georges de Bohon

«Rue du Prieuré» est devenue «Rue de l'ancien Prieuré»



Carte d'identité nationale

Pour votre information, fin mars 2017, les cartes d'identités ne seront plus délivrées par les communes de votre lieu d'habitation mais par les communes disposants d'un « dispositif de recueil » (comme pour les passeports). En l'occurrence, Carentan est le lieu de délivrance officiel le plus proche. L'avantage pour l'utilisateur est de pouvoir effectuer sa demande dans n'importe quelle commune équipée et de ne plus avoir à fournir de documents d'état civil.

Défibrillateurs

Nous vous informons qu'un défibrillateur est disponible au niveau de l'entrée du stade. Merci en cas d'utilisation de le remettre en mairie afin de le faire réactiver par la société qui en est chargée.



Réseau de téléphonie mobile

Une étude est en cours de réalisation avec 4 opérateurs (Orange, SFR, Free et Bouygues) sur différentes zones de la commune afin de déterminer les difficultés rencontrées au niveau du réseau. Nous vous tiendrons bien sûr informé de la suite de cette étude.

Concessions cimetières

Un état des concessions a été réalisé sur les 2 cimetières. Le nombre de tombeaux « paraissant » à l'abandon est d'environ une cinquantaine. Il faut maintenant solliciter les descendants sur la reconduction ou non d'une nouvelle concession. Des panneaux vont être posés selon la législation.

Un projet de **photos aériennes** avec une possibilité de report sur un logiciel informatique en Mairie afin de « répertorier » toutes les concessions est en cours, ceci afin de pouvoir mieux informer et gérer nos cimetières.

CETTE CONCESSION RÉPUTÉE
EN ÉTAT D'ABANDON FAIT L'OBJET
D'UNE PROCÉDURE DE REPRISE.

PRIÈRE DE S'ADRESSER
À LA MAIRIE.

Photos aériennes

Lors de la prise de photos aériennes pour la Commune, nous vous informons que si vous êtes intéressés par la prise en photo de votre propriété, vous pouvez vous adresser en Mairie afin de recenser les adresses et ainsi organiser et tarifier la prestation avec notre photographe.



Liste des associations

SAINTENY				
Nom	Présidence	Adresse	Téléphone	Mail
Association des Parents d'Elèves	Mathilde MARION LEFRANC	3 Village La Perruque	02 14 14 58 97	mathilde.marionlefranc@sfr.fr
Elan Sportif des Marais	Nicolas JAMARD	16 rue de la 83ème Division	02 33 71 14 30	es.marais@lfbn.fr
La Boule Saintignaise	Hubert CAILLOT	5 cité Belles Rues	02 33 42 33 36	laboulesaintignaise@sfr.fr
Le Fils d'argent	Colette JOLY	17 les forges	02 33 42 32 67	
Les Dynamic's	Mariette GARDIE	9 village Ventigny		yves.gardie@orange.fr
La Saint Hubert Saintignaise	Daniel HERVIEU	8 Lotissement Les Sablons	02 33 71 14 32	
Ouvrages de Dames	Marie-Jeanne MORICE	7 rue des Miloins CARENTAN	02 33 42 37 94	
Comité Normandie Bavière	Florent VILLEDIEU	La Maison Neuve - St Sébastien de raids	02 33 46 62 35	
Anciens Combattants	Louis HARDY	8 les Forges	02 33 71 50 23	
Grain de sable	Nathalie MULLER	2 village la haute cour	02 14 14 58 97	natercohugue@sfr.fr
Comice Agricole	Jean-Pierre JACQUET	Mairie - CARENTAN		jeanpierre.jacquet28@sfr.fr
SAINT GEORGES DE BOHON				
Nom	Présidence	Adresse	Téléphone	Mail
Association des Parents d'élèves - RPI	Carole LEVAVASSEUR	5 le Quesnay - Saint-André de Bohon	02 33 71 94 28	carole.levavasseur@orange.fr
Comité des Fêtes	Cédric DAIREAUX	1 rue de l'ancien prieuré	02 33 20 67 96	cedric.daireaux@orange.fr
Société de chasse	Stéphane MAUNOURY	16 rue des Riverettes	02 33 71 18 27	
Art floral des marais	Sylvie FEREY et Béatrice POISSON	Mairie		



Association PARENTIBUS – renseignements au : 06.20.09.13.74
association.parentibus@gmail.com – facebook : parentibus

Depuis 2014, le parentibus circule dans 13 communes du centre manche dans le but d'informer, d'aider, d'échanger avec la population sur différentes situations de la vie courante.

Il est ouvert à tous les habitants.

Le parentibus est stationné près de la Boulangerie le mardi matin de 09h30 à 12h30 tous les 15 jours.

Prochain passage le mardi 07 février 2017.



Vœux du Maire – samedi 14 janvier 2017

La cérémonie des vœux 2017 s'est déroulée à la salle des fêtes de Sainteny le samedi 14 janvier à 11h00, avec comme invités :



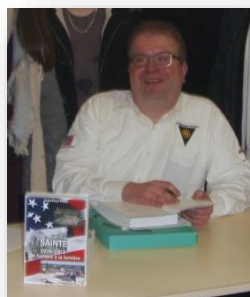
(de gauche à droite)
Major MELIOT
Lieutenant PALMIER
Adjudant CLOUET



Marc LEFEVRE



Jean-Pierre LHONNEUR



Jean-Paul PITOU



Christian BISSON



Après avoir rappelé les fonctions de la Commune Nouvelle TERRE-ET-MARAIS : mutualisation des moyens humains et matériels, harmonisation des services, le prochain projet est de maintenir l'effectif de l'école (140 élèves), à savoir également, le faire évoluer avec les élèves venant de la commune déléguée de Saint-Georges de Bohon qui est actuellement en regroupement (RPI avec 87 élèves) avec les communes de Saint-André de Bohon et Tribehou jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018 où celui-ci sera dissous.

Grande prudence pour 2017, la dette s'élève à 950€ par habitant. Les projets sont donc : la réflexion sur l'école, la construction de 7 logements pour personnes âgées sur le « lotissement les châtelets », la fin des travaux d'aménagements paysagers et urbains de ce lotissement et continuer, afin de résoudre, l'étude sur les problèmes de téléphonie mobile et internet dont la moitié de la commune est en zone blanche. Les travaux de la salle des fêtes de Saint-Georges de Bohon seront terminés fin mars 2017. Une grande partie de ces travaux a été réalisée par le personnel communal.



Les animations 2017



A l'occasion de la réouverture de la **Maison du Parc**, vous pouvez visiter **GRATUITEMENT** le site du 10/01/2017 au 19/03/2017.

Entrée gratuite en visite libre du mardi au dimanche de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30).

Maison du Parc: 02.33.71.65.30 ou accueil@parc-cotentin-bessin.fr
www.parc-cotentin-bessin.fr

CONCOURS DE BOULES

organisés par « la Boule Saintignaise »

SENIORS

Samedi 25 février
Lundi 8 mai à 14h00 – doublette
Samedi 3 juin à 14h00 – doublette

VETERANS

Mardi 14 mars à 14h00 - triplette
Jeudi 23 mars à 14h00 - triplette
Mardi 2 mai à 14h00 - doublette
Mardi 18 juillet à 14h00 - doublette
Mardi 1^{er} Août à 14h00 – doublette
Mardi 5 septembre à 14h00 - triplette



LOTO

organisé par « la Boule Saintignaise »
Mercredi 8 mars à 13h00
à la Salle des fêtes de Sainteny.



LOTO

organisé par « les Dynamic's »
avec Alain LOIT
réservations au 02.33.42.47.48
Dimanche 19 mars à 14h00
à la Salle des fêtes de Sainteny.

LOTO

organisé par « la société de chasse la St Hubert » avec Alain LOIT
réservations au 02.33.42.47.48
Samedi 25 mars à 20h30, à la Salle des fêtes de Sainteny.

REPAS DANSANT

organisé par « les Dynamic's »
Samedi 1^{er} Avril à 20h30
à la Salle des fêtes de Sainteny.

Réservation auprès de
Maryvonne SOPHIE au 02.33.44.53.99





Relais Course « Les Boucles des Marais »

Dimanche 30 avril

8^{ème} édition

MECHOUÏ

organisé par « le comité des fêtes »

Dimanche 14 mai

à Saint Georges de Bohon.

Réservations 02.33.20.67.96



VIDE GRENIER

Organisé par et au profit de

l'Association des parents d'élèves de l'école de Sainteny

Dimanche 4 juin

Restauration et buvette sur place, parking de l'école.

1,50€ le mètre linéaire

Pensez à réserver votre emplacement auprès de

Mathilde MARION

au 02.50.29.95.57 ou au 06.66.66.08.20



Lors de ce Vide Grenier,

Exposition de véhicules de collection



KERMESSE

Suite au spectacle de fin d'année des enfants de l'école,
organisé par les enseignants,

l'association des parents d'élèves poursuit les festivités en
organisant une kermesse

Vendredi 23 juin

(emplacement à définir selon le temps)

Boissons et restauration sur place



TOURNOI DE FOOT - semi-nocturne

Organisé par l'Elan Sportif des Marais

Samedi 24 Juin 2016 au stade de Marchésieux

Boissons et restauration sur place midi et soir

Composez votre équipe !!!!!

Renseignements et inscriptions auprès de

Cédric RENAULT au 06.79.18.09.72



VIDE GRENIER

Organisé par « le comité des fêtes »

Dimanche 9 Juillet à Saint Georges de Bohon

Renseignements au 02.33.20.67.96

SOIREE DANSANTE

Organisé par « le comité des fêtes »

Samedi 21 octobre

A la salle des fêtes de Sainteny

Renseignements au 02.33.20.67.96



LOTO

organisé par « la société de chasse la St Hubert » avec Alain LOIT

réservations au 02.33.42.47.48

Samedi 25 novembre à 20h30, à la Salle des fêtes de Sainteny.

Commission Communication

François CARDIN, Martine COQUOIN, Dominique FOSSEY, Laure JOUBIER, Alain LANGLOIS, Caroline NAVET, Stéphane POTEY

Imprimé le 27 janvier 2017